vie monastique. Par ce moyen, son frère Pepin réunit en sa personne
toute la puissance. Il sut la soutenir par un grand mérite, et prit
752 le dessein de s'élever à la royauté. Childéric, le plus misérable de
tous les princes, lui en ouvrit le chemin, et joignit à la qualité
de fainéant celle d'insensé. Les Francois, dégoûtés de leurs fai-
néants, et accoutumés depuis tant de temps à la maison de Charles
Martel, féconde en grands hommes, n'étoient plus embarrassés
que du serment qu'ils avoient prêté à Childéric. Sur la réponse du
pape Zacharie, ils se crurent libres, et d'autant plus dégagés du
serment qu'ils avoient prêté à leur roi, que lui et ses devanciers
sembloient, depuis cent ans, avoir renoncé au droit qu'ils avoient
de leur commander, en laissant attacher tout le pouvoir à la charge
de maire du palais. Ainsi Pepin fut mis sur le trône, et le nom du
753 roi fut réuni avec l'autorité. Le pape Étienne III trouva dans le
nouveau roi le même zèle que Charles Martel avoit eu pour le saint-
siége contre les Lombards. Après avoir vainement imploré le secours
de l'empereur, il se jeta entre les bras des François. Le roi le reçut
754 en France avec respect, et voulut être sacré et couronné de sa main.
En même temps il passa les Alpes, délivra Rome et l'exarchat de
Ravenne, et réduisit Astolphe, roi des Lombards, à une paix équi-
table. Cependant l'empereur faisoit la guerre aux images. Pour
s'appuyer de l'autorité ecclésiastique, il assembla un nombreux
concile à Constantinople. On n'y vit pourtant point paroître, selon
la coutume, ni les légats du saint-siége, ni les évêques ou les lé-
gats des autres siéges patriarcaux[1]. Dans ce concile, non-seulement
on condamna comme idolâtrie tout l'honneur rendu aux images en
mémoire des originaux, mais encore on y condamna la sculpture
et la peinture comme des arts détestables[2]. C'étoit l'opinion des
Sarrasins, dont on disait que Léon avoit suivi les conseils quand il
renversa les images. Il ne parut pourtant rien contre les reliques.
Le concile de Copronyme ne défendit pas de les honorer, et il frappa

[1] *Conc. Nic. II*, act. VI, t. VII, *Conc.*, c. 395. — [2] *Ibid.*, *Defin. Pseupo-syn. C. P.* col. 458, 506.

d'anathème ceux qui refusoient d'avoir recours aux prières de la
sainte Vierge et des saints[1]. Les catholiques, persécutés pour l'hon-
neur qu'ils rendoient aux images, répondoient à l'empereur qu'ils
aimoient mieux endurer toute sorte d'extrémités, que de ne pas
honorer Jésus-Christ jusque dans son ombre. Cependant Pepin re-
passa les Alpes, et châtia l'infidèle Astolphe, qui refusoit d'exécuter 755
le traité de paix. L'Église romaine ne reçut jamais un plus beau
don que celui que lui fit alors ce pieux prince. Il lui donna les villes
reconquises sur les Lombards, et se moqua de Copronyme qui les
redemandoit, lui qui n'avoit pu les défendre. Depuis ce temps,
les empereurs furent peu reconnus dans Rome : ils y devinrent
méprisables par leur foiblesse, et odieux par leurs erreurs. Pepin
y fut regardé comme protecteur du peuple romain et de l'Église
romaine. Cette qualité devint comme héréditaire à sa maison et
aux rois de France. Charlemagne, fils de Pepin, la soutint avec 772
autant de courage que de piété. Le pape Adrien eut recours à lui
contre Didier, roi des Lombards, qui avoit pris plusieurs villes,
et menaçoit toute l'Italie. Charlemagne passa les Alpes. Tout 773
fléchit : Didier fut livré : les rois lombards, ennemis de Rome 774
et des papes, furent détruits : Charlemagne se fit couronner roi
d'Italie, et prit le titre de roi de François et des Lombards. En
même temps il exerça dans Rome même l'autorité souveraine, en
qualité de patrice, et confirma au saint-siége les donations du
roi son père. Les empereurs avoient peine à résister aux Bulgares,
et soutenoient vainement contre Charlemagne les Lombards dé-
possédés. La querelle des images duroit toujours. Léon IV, fils de
Copronyme, sembloit d'abord s'être adouci ; mais il renouvela la
persécution aussitôt qu'il se crut le maître. Il mourut bientôt. 780
Son fils Constantin, âgé de dix ans, lui succéda, et régna sous la
tutelle de l'impératrice Irène, sa mère. Alors les choses commen- 784
cèrent à changer de face. Paul, patriarche de Constantinople, dé-

[1] *Conc. Nic.*, *Pseudo-syn. C. P.*, Can. IX et XI, col. 523, 527.

clara, sur la fin de sa vie, qu'il avoit combattu les images contre sa conscience, et se retira dans un monastère, où il déplora, en présence de l'impératrice, le malheur de l'église de Constantinople séparée des quatre siéges patriarcaux, et lui proposa la célébration d'un concile universel comme l'unique remède d'un si grand mal. Taraise, son successeur, soutint que la question n'avait pas été jugée dans l'ordre, parce qu'on avoit commencé par une ordonnance de l'empereur, qu'un concile tenu contre les formes avoit suivi; au lieu qu'en matière de religion, c'est au concile à commencer, et aux empereurs à appuyer le jugement de l'Église. Fondé sur cette raison, il n'accepta le patriarcat qu'à condition qu'on
787 tiendroit le concile universel : il fut commencé à Constantinople, et continué à Nicée. Le pape y envoya ses légats : le concile des iconoclastes fut condamné : ils sont détestés comme gens qui, à l'exemple des Sarrasins, accusoient les chrétiens d'idolâtrie. On décida que les images seroient honorées en mémoire et pour l'amour des originaux; ce qui s'appelle, dans le concile, *culte relatif, adoration et salutation honoraire*, qu'on oppose *au culte suprême, et à l'adoration de latrie, ou d'entière sujétion*, que le concile réserve à Dieu seul[1]. Outre les légats du saint-siége, et la présence du patriarche de Constantinople, il y parut des légats des autres siéges patriarcaux opprimés alors par les infidèles. Quelques-uns leur ont contesté leur mission : mais ce qui n'est pas contesté, c'est que, loin de les désavouer, tous ces siéges ont accepté le concile sans qu'il y paroisse de contradiction, et il a été reçu par toute l'Église. Les François, environnés d'idolâtres ou de nouveaux chrétiens dont ils craignoient de brouiller les idées et d'ailleurs embarrassés du terme équivoque d'adoration, hésitèrent longtemps. Parmi toutes les images, ils ne vouloient rendre d'honneur qu'à celle de la croix, absolument différente des figures que les païens croyoient pleines de divinité. Ils conservèrent pourtant en lieu honorable, et même dans les églises, les autres images, et détes-

[1] *Conc. Nic. II*, act. VII, t. VII, *Conc.*, col. 555.

tèrent les iconoclastes. Ce qui resta de diversité ne fit aucun schisme. Les François connurent enfin que les Pères de Nicée ne demandoient pour les images que le même genre de culte, toutes proportions gardées, qu'ils rendoient eux-mêmes aux reliques, au livre de l'Évangile et à la croix; et ce concile fut honoré par toute la chrétienté sous le nom de septième concile général.

Ainsi nous avons vu les sept conciles généraux, que l'Orient et l'Occident, l'Église grecque et l'Église latine reçoivent avec une égale révérence. Les empereurs convoquoient ces grandes assemblées par l'autorité souveraine qu'ils avoient sur tous les évêques ou du moins sur les principaux, d'où dépendoient tous les autres, et qui étoient alors sujets de l'empire. Les voitures publiques leur étoient fournies par l'ordre des princes. Ils assemblaient les conciles en Orient où ils faisoient leur résidence, et y envoyoient ordinairement des commissaires pour maintenir l'ordre. Les évêques ainsi assemblés portoient avec eux l'autorité du Saint-Esprit, et la tradition des églises. Dès l'origine du christianisme, il y avoit trois siéges principaux qui précédoient tous les autres : celui de Rome, celui d'Alexandrie et celui d'Antioche. Le concile de Nicée avoit approuvé que l'évêque de la cité sainte eût le même rang[1]. Le second et le quatrième concile élevèrent le siége de Constantinople, et voulurent qu'il fût le second[2]. Ainsi il se fit cinq siéges, que dans la suite des temps on appela patriarcaux. La préséance leur étoit donnée dans le concile. Entre ces siéges, le siége de Rome étoit toujours regardé comme le premier, et le concile de Nicée régla les autres sur celui-là[3]. Il y avait aussi des évêques métropolitains qui étoient les chefs des provinces et qui précédoient les autres évêques. On commença assez tard à les appeler archevêques; mais leur autorité n'en étoit pas moins reconnue. Quand le concile étoit formé, on proposoit l'Écriture sainte ; on lisoit des passages

[1] *Conc. Nic.*, Can. VII, t. II; *Conc.*, col. 31. — [2] *Conc. C. P.*, I, Can. III; *ibid.*, col. 948; *Conc. Chalc.*, Can. XXVIII, t. IV, col. 769. — [3] *Conc. Nic.*, Can. VI, *ubi sup.*

des anciens Pères témoins de la tradition : c'étoit la tradition qui interprétoit l'Écriture : on croyoit que son vrai sens étoit celui dont les siècles passés étoient convenus, et nul ne croyoit avoir droit de l'expliquer autrement. Ceux qui refusoient de se soumettre aux décisions du concile étoient frappés d'anathème. Après avoir expliqué la foi, on régloit la discipline ecclésiastique, et on dressoit les canons, c'est-à-dire les règles de l'Église. On croyoit que la foi ne changeoit jamais, et qu'encore que la discipline pût recevoir divers changements, selon les temps et selon les lieux, il falloit tendre, autant qu'on pouvoit, à une parfaite imitation de l'antiquité. Au reste, les papes n'assistèrent que par leurs légats aux premiers conciles généraux ; mais ils en approuvèrent expressément la doctrine, et il n'y eut dans l'Église qu'une seule foi.

787 Constantin et Irène firent religieusement exécuter les décrets du septième concile : mais le reste de leur conduite ne se soutint pas. Le jeune prince, à qui sa mère fit épouser une femme qu'il n'aimoit point, s'emportoit à des amours déshonnêtes ; et, las d'obéir aveuglément à une mère si impérieuse, il tâchoit de l'éloigner
793 des affaires, où elle se maintenoit malgré lui. Alphonse le Chaste régnoit en Espagne. La continence perpétuelle que garda ce prince lui mérita ce beau titre, et le rendit digne d'affranchir l'Espagne de l'infâme tribut de cent filles que son oncle Mauregat avoit accordé aux Maures. Soixante et dix mille de ces infidèles tués dans une bataille, avec Mugait leur général, firent voir la valeur d'Alphonse. Constantin tâchoit aussi de se signaler contre les Bulgares ; mais les succès ne répondoient pas à son attente. Il détruisit à la
795 fin tout le pouvoir d'Irène ; et, incapable de se gouverner lui-même autant que de souffrir l'empire d'autrui, il répudia sa femme
796 Marie, pour épouser Théodote, qui étoit à elle. Sa mère irritée fomenta les troubles que causa un si grand scandale. Constantin périt par ses artifices. Elle gagna le peuple en modérant les impôts, et mit dans ses intérêts les moines avec le clergé par une piété

apparente. Enfin elle fut reconnue seule impératrice. Les Romains méprisèrent ce gouvernement, et se tournèrent à Charlemagne, qui subjuguoit les Saxons, réprimoit les Sarrasins, détruisoit les hérésies, protégeoit les papes, attiroit au christianisme les nations infidèles, rétablissoit les sciences et la discipline ecclésiastique, assembloit de fameux conciles où sa profonde doctrine étoit admirée, et faisoit ressentir non-seulement à la France et à l'Italie, mais encore à l'Espagne, à l'Angleterre, à la Germanie et partout, les effets de sa piété et de sa justice.